# ROUBAIX

## RECTIFICATION REFUSÉE

Dans son compte-rendu de la réunion de Dimanche dernier, à Wattrelos, le *Journal de Roubaix* m'a prêté ces paroles :

— « Quelquefois désespérés du progrès (?) nous parlons de révolutions, mais nous ne sommes pas des révolutionnaires ! »

Or, ce langage, je ne l'avais pas tenu *je ne pouvais pas le tenir*, car il ne correspond ni à mon tempérament, ni aux idées que je professe et proclame, par la parole et par la plume, depuis douze ans et que le *Journal de Roubaix* a maintes fois enregistrées : le tempérament et les idées socialistes révolutionnaires.

Invité à rectifier, le *Journal de Roubaix*, sous les initiales L. R., s'y refuse, car « la phrase incriminée a été bel et bien dite, ajoute-t-il, par M. Sieuve-Evausy et telle que nous l'avons reproduite. »

Mentir est habitude, chez les cléricaux. On gagne ainsi, non, pas le paradis peut-être, mais sa pitance ; cependant, mentir contre le bon sens, contre l'évidence, CONTRE SA PROPRE COLLECTION ne s'était pas encore vu au *Journal de Roubaix* d'aussi frappante façon.

Contre la sotte outrecuidance de M. L. R., en effet, je puis non seulement invoquer le témoignage de 200 personnes du bureau de la réunion, de mes collaborateurs Marle et Renard, mais encore les compte-rendus des innombrables conférences que j'ai données à Roubaix depuis plus de deux ans et où j'ai toujours affirmé *la nécessité d'une révolution pour l'affranchissement du prolétariat.*

Il faut être ignorant comme une carpe, M. L. R., pour persister à me faire dire ce qu'il est *impossible* que je dise.

Je vous laisse pour compte cette petite — oh ! bien petite — perfidie.

Puisse-t-elle vous porter bonheur ! Il paraît, d'ailleurs, que c'est le propre des choses sales de rendre heureux....

G. S.-E.

## Le billet du jour

Il nous faut mettre en garde les très rares ouvriers roubaisiens encore indifférents, et qui se sont peu soucié jusqu'ici des questions politiques, contre les tentatives d'accaparement de l'antisémitisme que font, dans notre ville, certains jeunes cléricaux.

Créé pour détourner, pour faire dériver le courant socialiste destiné à emporter la société actuelle, le parti antisémite n'a d'ailleurs aucune chance de recruter de nom reux adeptes dans la cité roubaisienne, où les travailleurs ont surtout pour ennemis de gros patrons catholiques.

Néanmoins, que tous les travailleurs se souviennent de ceci :

La société est divisée, non en plusieurs catégories de religionnaires différents, mais en deux classes : celle des oisifs qui se coudoient hauts barons, juifs et gros capitalistes, patrons et protestants, — et celle des exploités, qui luttent côte à côte les producteurs de toute confession.

Aussi en rappelons que notre inoubliable programme a, dans ses considérants, ce membre de phrase : émancipation des travailleurs sera celle de tous les êtres humains, *sans distinction de sexe ni de race.*

(Et article de notre catéchisme socialiste est assez clair pour se passer de longs commentaires

***

Une perle... (on les recueille dans les bitumes) aussi c'est naturellement dans le *Journal de Roubaix* que nous trouvons celle ci-dessous :

« A l'établissement du Val des Bois, on s'est montré soucieux de susciter l'initiative et de développer l'action personnelle de chacun les ouvriers eux mêmes sont les meilleurs artisans de leur relèvement moral et matériel.

« La mission des patrons est de les aider et non de les remplacer ?!

J'te crois ! Voyez-vous un patron remplaçant son salarié Lagne, par exemple, le bel Ugène enflant le pantalon et le bourgeron bleus, et chaussant de sabots ses pieds aristocratiques, pour prendre à un métier la place d'un des malheureux qu'il exploite !

***

*Un témoin* oculaire et auriculaire de la manifestation de dimanche à Wattrelos hier a un même journal pour protester contre le discours lu au cimetière, par le citoyen Florimond Lecomte, au nom du Parti ouvrier.

Ce témoin est sûrement un individu bouché à l'émeri ; il prétend que notre camarade a revendiqué, comme appartenant à notre « Parti », les victimes tombées au champ d'honneur en 1870.

Le citoyen Lecomte n'a pas eu et n'aurait pas émettre semblable assertion, puisque le Parti ouvrier n'existait pas en 1870 ; il a déclaré simplement que les antiroubaisiens morts pour la patrie pendant l'année terrible appartenaient en grande majorité à la classe qui travaille et ne consomme guère inutile n'est-ce pas, de démontrer la vérité de cette affirmation

***

On s'agite beaucoup, à la *Croix*, pour obtenir que les catholiques puissent promener dans les rues des bonnes âmes en cru, des bonnes femmes en biscuit, des oriflammes blanches fleurdelisées et des bonnes grasses hosties et bénisseurs.

C'est comme toujours le doux agneau Pascal qui mène la campagne à grand renfort d'épît être désobligeantes pour nous autres socialistes.

Sectaires, tyrans, tyrans, sectaires, — en ces refrains peuvent se résumer les quelques douzaine d'articles qu'il a déjà pu lire sur ce sujet palpitant.

Il nous permettra de lui poser une question

Pourquoi lui, qui n'est ni tyran, ni sectaire, n'engage-t-il pas, au nom de la liberté de la rue, un député catholique, un Lendre quelconque à déposer à la Chambre, une proposition tendant à la réglementation de la loi sur les rassemblements et sur les emblèmes séditieux ?...

Louis MARLE.

### *Le Sanatorium de Saint Pol*

Hier matin, à 6 heures, un nouveau contingent de 31 enfants se sont mis en route pour le Sanatorium de St-Pol-sur-Mer.

La joie rayonnait sur les visages amaigris de ces petits êtres chétifs, qui allaient à bas, au bord de la mer, se refaire le sang et les poumons.

Beaucoup de mamans avaient le cœur gros, c'est vrai ! Mais tous les parents qui étaient venus assister au départ de leurs enfants, vantaient les mérites de la municipalité roubaisienne. Celle ci, en effet, par son installation d'un pavillon pour Roubaix au Sanatorium de St-Pol, rendra aux pères et mères leurs enfants revivifiés par l'air salubre du rivage.

### *Morue pas fraîche*

Hier, au Marché aux Poissons, 70 kilog de morue reconnue impropre à la consommation, ont été saisis par le sous-inspecteur des denrées alimentaires.

### *Ivrogne et brutal*

Vers quatre heures du soir, un grand rassemblement s'était formé rue de l'Epeule, devant la cour Cardon.

Renseignements pris, c'était un ivrogne, le sieur Emile-François Hennebout, charbonnier, né à Roubaix, demeurant au n° 3 de ladite cour, qui frappait à coups redoublés sur sa femme... et sur son mobilier.

Ce dernier était à moitié brisé. Quant à l'épouse battue, elle criait naturellement à tue-tête.

Les agents intervinrent et durent employer la force pour case Hennebout au dépôt de sûreté. On fut même obligé de le déchausser, de peur qu'il ne brisât la porte.

Cette opération délicate fut naturellement accompagnée des vociférations d'Hennebout contre qui une enquête a été ouverte.

### *Vente au détail*

La nommée Sophie Christ, femme Desmettre, 39 ans, née à Bruges, marchande de légumes à Mouveaux, s'est vu dresser procès-verbal pour vente au détail de sa marchandise.

### *Pas galant*

A 8 h. 1/2 du soir, Anna Coverhaire, 22 ans, née à Halluin demeurant rue de Tourcoing, chez M. Picavet, a été frappée près du pont Morel, par un individu qu'elle a déclaré ne pas connaître.

### *La provocation maladroite*

Hier, Jules Vulliton, 28 ans, né à St-Denis, demeurant, 10, rue St André, passant, ivre et titubant, rue du Chemin de Fer, lorsqu'il rencontra un agent.

— Tu aurais pas le cœur de me mettre au violon, lui dit il.

L'agent ainsi provoqué, saisit l'occasion aux cheveux et Vulliton au collet.

L'imprudent a été conduit au poste du 1er arrondissement.

### *Fils de Bacchus*

Arrêtés pour ivresse : Amand D..., 35 ans, tisserand, rue Pierre-de-Roubaix, cour Delmée, 5, à minuit, chantait sur la Grande Place, et Charles V..., 19 ans, rattacheur, rue St-Jean, n° 2.

### *Premières amours*

Notre cœur, par instinct, revient souvent à elle
*Qui fit jaillir en lui la première étincelle ;*
*Le nez levé vers toujours, heureux de le sentir,*
*Au parfum du Congo qui ne sait pas mentir.*

*Pensée sincère, au souvenir*
*Victor Vaissier.*

Cartes à jouer : Aux GALERIES LILLOISES

### *Nominations dans la police*

Le sergent de ville Alfred Joseph Bayart est nommé brigadier de police; les agents Joseph Louis Calonne et Henri Louis Degeyter sont nommés sous-brigadier.

Ces nominations auront leur effet à partir du 1er juin 1897.

### *Les rentes des travailleurs*

Encore un nom à ajouter à la liste des martyrs ouvriers !

Et c'est, comme d'habitude, chez un membre de la tribu des Motte que s'est produit l'accident

Hier à l'usine des fils d'Alfred Motte, rue du Coq-Français, un jeune homme de 18 ans avait le pouce écrasé ; aujourd'hui, c'est le peignage Alfred Motte et Cie, rue d'Avelghem, qui a été le théâtre d'un cruel drame du travail.

La victime est un peigneur nommé Capiodore Mathyn, âgé de 19 ans, demeurant rue de la Conférence.

Le malheureux, en déclanchant la peigneuse s'est pris le bras entre la courroie et la poulie.

La blessure, qui intéresse toutes les parties molles du membre atteint est ainsi qualifiée par le docteur Lepat : plaie par arrachement de la face antérieure du bras gauche.

Il le nécessitera un repos d'au moins six semaines.

### *Pas content !*

Le petit pédant, qui porte le nom de Jules Noyelle et qui est bien connu à Roubaix comme le plat valet de la classe patronale, tient beaucoup à faire parler de lui.

De temps à autre, de peur qu'on ne l'oublie, il envoie à quelque journal réactionnaire une lettre dans laquelle il attaque bêlement — on attaque comme on peut — les socialistes.

Ne voilà t'il pas maintenant que cet échantillon des Peaux-Rouge pousse la prétention jusqu'à vouloir se servir de notre journal pour y pondre sa prose burlesque autant que ridicule.

Eh oui ! ce Don Quichotte nous fait parvenir, hier soir, une lettre qui nous demande d'insérer sous prétexte de rectification, parce que nous l'aurions appelé « pique assiette ».

Zuze un peu mon bon, si nous avions dit autre chose

Et pour essayer de prouver qu'il n'est pas un pique assiette, M. Noyelle conte un tas de choses qui nous font bien sourire : il ne craint pas les socialistes, il va les démasquer, etc., etc.

Pau re petit bon omme, va !

Nous regrettons beaucoup pour lui que nous n'ayons pas une « plume comique », mais nous aurions vraiment fait passer sa lettre. Mais il aura prochainement la ressource des autres journaux, qui n'y regarderont pas de si près, et qui la publieront

Nous le lui souhaitons, bien sincèrement.

L.-B.

### *Convocations*

*Cercle d'études sociales et scientifiques.* — Le cercle d'études sociales se réunira vendredi 18 juin, à 8 h. 1/2, chez Vaillant, rue de la Halle, 5.

Tous les membres du Parti sont invités à assister à cette réunion, au cours de laquelle il sera donné lecture de rapports ayant trait au prochain congrès national du Parti.

*Réunion des conseillers prud'hommes ouvriers.* — Tous les conseillers prud'hommes ouvriers sont convoqués samedi, à 8 h. 1/2, chez leur collègue, le citoyen Joseph Dedoncker, rue de Tourcoing, 43.

Ordre du jour : Proposition relative à la nouvelle loi en suspens au Sénat

*Fédération du Canton Nord.* — Les groupes de l'Entrepont, la Fraternelle Sociale, Les Amis de l'A B C, La Renaissance, les Etudes de Volders, La Foi Sociale, L'Union Fraternelle sont priés de se réunir le jeudi 17 juin, chez Vanadruelle, rue de l'Ommelet, angle de la rue Lavoisier.

### *Œuvre de bienfaisance*

Dimanche 20 juin à 8 heures du soir, aura lieu une grande soirée chantante, chez le citoyen Louis Catrice, Grande-Rue 98, organisée par la Libre-Pensée, au profit de quatre familles nécessiteuses.


## Au Gaspillage

Jupons et Corsets

**CROIX**

*Le sire paffeur !* — L'histoire a enregistré les exploits du sire de Couca et du sire de Pichon-ton-kan ; la vieille gaîté française a créé le sire de Frambosy et le sire de Vasyvoir. Croix possède aussi un sire en voie de passer à la postérité et elle a droit de s'enorgueillir de ce sire, homme de peu de poids par son exiguïté, et encore moins de mesure, si l'on en croit la chronique.

Au demeurant, l'homme le plus aimable de la corporation que ce vérificateur, bien que sire, des poids et mesures.

C'est que le sire . . . pardon, monsieur sire, le plus aimable des vérificateurs sans poids ni mesures n'en veut faire qu'à sa guise, sans tenir plus compte des intérêts du public que de sa promi ère bascule.

La note officielle annonce que pour les habitants du Crêchet, la vérification se fera dans un local de ce quartier. La municipalité ayant offert à M. Sire le dépôt des pompes à incendie pour y procéder à ces opérations M. le vérificateur a crânement répondu qu'il attendrait d'être chez lui pour entrer dans une remise. De sorte que la municipalité n'ayant pas d'autre bâtiment communal à lui réserver, la population du Crêchet devra de par la volonté de M. Sire (qui a au moins le mérite d'être un sire conciliant) venir faire queue à la mairie pour satisfaire aux exigences de la loi

Raisonnablement la municipalité ne pouvait pourtant pas solliciter le château de Mme Ferlier pour abriter M. le vérificateur et ses instruments !

A cette objection, celui ci rétorqua qu'il n'était pas châtelain et qu'il se contentait d'être sire. Ah ! M. le vérificateur des poids et mesures, soyez persuadé que nul ne songe à vous en disputer la tristesse, et cependant vous ne pouvez vous désintéresser du mécontentement général que produisent les rapports quelque peu anguleux que vous entretenez avec la population de Croix.

Le bât blesse on sait où. — Eh bien, malgré tout, jamais plus la vérification ne se fera à Croix dans des entrevues agréables ou non la municipalité ayant conscience des froissements qui amenaient antérieurement de telles mesures de favoritisme.

Donc, M. le vérificateur, vérifiez vos balances et vos canettes à la mairie puisque tel est votre bon plaisir. Mais, mettez vous dans l'idée que vous seul en supporterez la responsabilité devant le public.

Nous savons que vous en soucier peu mais prenez note que de telles incartades ne restent pas toujours à l'avantage de celui qui les commet, puisqu'on a vu détrôner des Sires.

*Parti ouvrier* (section de Croix-Wasquehal). — Le comité exécutif invite les camarades groupés, qui seront disponibles pour le dimanche 20 juin à bien vouloir se réunir à 3 h. 1/2 ou 4 heures « très précises » chez les citoyen Louis Faber, pour assister à la conférence qui va avoir lieu à Wasquehal.

Les orateurs arriveront à la gare à 4 h. 13 minutes.

*Nos pompiers.* — Les pompiers de la ville ont pour la première fois, dimanche dernier rue Gambetta, à Croix, pu utiliser dans un incendie, la distribution d'eaux potables

Les propriétaires ont pu constater que l'eau n'est pas seulement une nécessité hygiénique, mais qu'elle a aussi d'autres usages.

Les compagnies d'assurances verront diminuer le risques et ne manqueront pas de diminuer leurs primes sans attendre, comme le prescrivent leurs polices, que Croix soit chef-lieu de canton ou sous-préfecture.

*Un partisan de la distribution d'eaux.*

Si vous avez l'emploi de quelques mètres de lainages et cotonnades, allez vite aux *GALERIES LILLOISES*, 45, 47, 49, rue Nationale, Lille, qui mettent en vente ou plutôt qui font cadeau à partir de mercredi 16 juin et jours suivants, de coupons et fins de pièces à des prix ridicules de bon marché. La vente aura lieu sous la marquise. 113

## Au Gaspillage

Stores et Rideaux

LANNOY. — *Arrestation de quatre vagabonds.* — La police de Lannoy a mis, hier matin, en état d'arrestation, quatre individus qui depuis un certain temps ne vivaient que de rapines. Ce sont les nommés :

Homère Verel, manœuvre de maçon, âgé de 19 ans ; Emile Carpeaux, apprêteur, 25 ans ; Pierre Vercamen, journalier, 18 ans, et Pierre Demeyer tonnelier 18 ans.

Ces individus se présentaient dans tous les estaminets en faisant servir à boire et à manger, puis quand les personnes auxquelles ils s'adressaient avaient le dos tourné ils faisaient main basse sur tout.

Ils seront poursuivis pour vagabondage mendicité et vols.

## Au Gaspillage

Chemises et Caleçons pour hommes

WASQUEHAL. — *Conférence.* — Dimanche 20 juin, à 5 h. du soir, grande conférence publique et contradictoire, à Wasquehal salle du citoyen Saint Léger, sous la présidence du citoyen CARETTE, maire de Roubaix, et avec le concours du colonel SRVEN, député du Nord, et DESCHERADER, rédacteur de l'*Egalité*.

MARCQ-EN-BARŒUL. — *Coopérative d'Avenir.* — Dimanche 20 juin à 4 heures de soir, réunion de la coopérative d'Avenir chez M. Paul Lecrand, estaminet du Progrès, rue Jacquard, 49.


# TOURCOING

### *M. Dron et les Tapissiers*

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain la publication de la suite de la réponse du citoyen Somont à M. Dron.

### *Accidents d'usine*

A la filature Motte le nommé Victor Desmet, bacleur, demeurant à Mouscron, a été blessé au majeur droit par les engrenages d'un métier.

Le docteur Desreumeaux a donné des soins. Huit jours d'incapacité de travail.

***

A la même fabrique, le nommé Leman Albert, 15 ans 1/2, bacleur, demeurant rue de Gand, s'est piqué au pouce droit il y a quelques jours, en embranchant des fuseaux.

Un panari s'étant déclaré, des soins et un repos de huit jours sont devenus nécessaires. Docteur Desreumeaux.

***

Chez Mme Vve Fouan-Leman le nommé Ed. Vandesquevel, 22 ans, ébeuteur, demeurant au Rotelet, a eu la main prise entre les rouleaux cannelés d'un broyeur.

Il a eu la main et l'avant-bras fortement écorchés. Le docteur Delattre a donné des soins ; incapacité de travail, un mois environ.

### *Etat civil*

Naissances. — Joseph Desauty, rue d'Alsace. — Fernande Delgatte, rue de la Prairie. — Vincent Catry, rue de l'Epine. — Maurice Dekeas, rue des Trois Pierres. — Fernande Gautherot, rue Augereau. — Marie Deplechin, rue du Dahomey. — Charles Dekeyser, rue de Mouveaux. — Marie Lepiat, rue de Guisnes — Juliette Thys, rue des Trois Pierres. — Alice Vanhecke rue de Gand. — Gaston Dubar, rue St-Roch. — Auguste Omez, rue des Poutrains. — Paul Toulemonde, rue d'Anvers.

Mariages. — Léon Truffaut, 24 ans, charcutier, et Berthe Delporte, 19 ans, sans profession.

Décès. — Victor Delisse, 7 mois, rue de Reaix, 53. — Ursule Pollet, 25 ans, sans profession, rue de la Blanche Porte, 183. — Raimond Cottenier, 6 mois, rue du Sud, 34.

# LE NORD

### ARRONDISSEMENT DE LILLE

LOMME. — *Parti ouvrier.* — Réunion de tous les membres de la section, le dimanche 20 juin, à 4 heures précises du soir, pour porter une couronne au cimetière, en l'honneur du citoyen Demeyer, décédé.

Nous espérons que tous ceux qui ont à cœur la reconnaissance que l'humanité nous impose, se feront un devoir d'y assister. Nous invitons également les camarades de Lambersart à venir s'associer à cette imposante manifestation.

ARMENTIÈRES. — *Réunion du conseil municipal.* — Hier, à 5 heures 45, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de M. Hurtrel, maire. 20 membres étaient présents sur 27.

Le conseil approuve les comptes administratifs pour 1895 qui se résument en un total de recettes de 986,533 fr. 95 et un total de dépenses de 986,056 fr. 79 ; il y a donc un excédent de recettes de 58,476 fr. 16, qui provient en grande partie de vente de terrains

A propos d'une demande en augmentation de traitement des receveurs d'octroi, Surmont, George Leroy et Hannebique et des préposés Bilaut et Beauvais, ainsi que du sous-brigadier Coutenier, le citoyen Lefebvre proteste contre la façon de faire de l'administration qui fait preuve de partialité dans le classement de l'ordre d'avancement. Il demande l'ajournement du vote pour qu'il puisse se renseigner.

Le maire passe outre à la réclamation du citoyen Lefebvre et l'augmentation proposée est adoptée.

Le conseil répartit ensuite, comme suit les subventions aux sociétés : l'Harmonie, 1600 fr. ; Grande fanfare, 1400 fr. ; Fanfare du Commerce, 800 fr. ; l'Union des trompettes, 600 fr. ; Trompettes dévouées, 400 fr. et 1600 fr. aux sociétés chorales, réparties entre elles.

Le reste des débats a peu d'intérêt.

La séance est levée à 6 h. 45

HOUPLINES. — *Les petits pêcheurs Houplinois.* — La société remercie les personnes qui ont bien voulu participer à la souscription pour l'achat de leur drapeau.

Ouverture de la pêche, dimanche 20 juin : départ du siège à 3 h du matin et à 3 h. 1/2 au groupe de M. Dumarel, faubourg de Lille, Armentières.

### ARRONDISSEMENT D'AVESNES

SAINS-DU-NORD. — *Suicide d'un ancien officier.* — M. Farvacq, ancien capitaine du génie, décoré, directeur de la filature Hiroux et Cie, s'est brûlé la cervelle.

Ce malheureux, qui laisse une veuve et trois enfants, souffrait, depuis longtemps, d'une maladie de cœur

### ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

BANTEUX. — *Rixe à coups de couteau.* — Deux individus habitant la commune, Charles Tison et Lucien Moi et, s'étant pris de querelle pour un futile prétexte, en vinrent bientôt aux mains

Tison devenu fou furieux, tira un couteau de sa poche et en porta un coup violant à son adversaire qui fut atteint au ventre. La victime tomba, baignant dans dans son sang ; des témoins de la scène le relevèrent et le transportèrent à son domicile où un docteur d'Honnecourt, appelé immédiatement, vint lui prodiguer ses soins.

Pendant ce temps, le meurtrier s'est constitué prisonnier.

L'état de Moiet qui, au premier abord, avait semblé désespéré, s'est amélioré et l'on ne craint plus une issue fatale.

### ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

SAINT-AMAND. — *Grave accident.* — Hier, vers 10 heures du matin un grave accident s'est produit aux forges et laminoirs Dorémieux et Cie. Le jeune manœuvre nommé Delcroix, dit Poupe, âgé de 17 ans, habitant Milonfosse, occupé à ramasser du minerai aperçu dans l'engrenage un objet de fer qui lui a fait sortir l'œil de l'orbite. L'état du blessé est très grave ; le docteur Gardillon, appelé à le soigner va le faire entrer à l'Institut ophtalmique de Somain.

*Voitures brisées.* — Deux voitures de forme, l'une contenant des figures de cire, l'autre de la porcelaine, se sont brisées par suite de la rupture d'une grue qui les hissait dans des wagons. Les dégâts sont très importants.

*Grande réunion.* — La section amandinoise du Parti ouvrier, organise pour les premiers jours de juillet, une grande réunion publique et contradictoire

Sous peu nous donnerons le jour exact et l'heure que cette réunion aura lieu, ainsi que les noms des orateurs.

*Section Amandinoise. — Parti Ouvrier.* — Réunion de la commission, mardi 22 juin à 8 heures, au siège social.

Ordre du jour : Reddit on des comptes ; Situation financière.

Présence absolument indispensable.

MARLY. — *Suicide d'un vieillard.* — Hier, vers midi, M. Ruffin, âgé de 66 ans, ancien sous-officier et un des doyens de la Société des anciens sous-officiers de Valenciennes, s'est suicidé à son domicile, rue des Fabriques.

M. Ruffin père était très estimé dans notre commune. On a tout lieu de supposer que des chagrins de famille l'ont poussé dans sa fatale détermination.

### ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *L'Affaire Senez.* — C'est jeudi prochain 24 juin que se dérouleront devant le Tribunal correctionnel de notre ville, les débats de la poursuite en diffamation intentée par le parquet contre le sieur Senez ex rédacteur en chef du journal *Douai Nouveau*.

Le sieur Senez étant actuellement en fuite, sera jugé par défaut.

A la même audience comparaîtront comme inculpés dans la même affaire :

1. M. Pinson, ancien commissaire de police à Douai, ex-gérant du *Douai Nouveau*.

2. Une dame X., très connue dans le grand monde, où elle a de nombreuses relations, qui est considérée comme complice pour avoir fourni intentionnellement au *Douai Nouveau* les éléments de la diffamation.

Au cours de l'instruction de cette affaire de nouveaux faits ont été découverts par le parquet qui a constaté que Senez avait un passé judiciaire dans lequel figuraient des condamnations pour vol escroquerie et adultère.

Pour se débarrasser d'un passé compromettant, Senez s'était fabriqué un faux état-civil en se servant de celui de son frère dont le casier judiciaire est intact.

On a en outre découvert contre lui un nouveau délit d'escroquerie.

En ce moment le Parquet fait faire encore des recherches pour se rendre compte de la vie qu'il a menée depuis sa dernière condamnation.

Il est dès maintenant certain que Senez sera en outre poursuivi, à une date ultérieure, pour : 1° port illégal de décoration 2° escroquerie. 3° inscription frauduleuse sur les listes électorales.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire.

*Concert.* — Aujourd'hui Jeudi 17 Juin, à 9 h. du soir, la Musique municipale donnera un grand Concert instrumental au kiosque de la place Carnot pour remercier la population Douaisienne de la sympathique réception qu'elle lui a faite à son retour du concours de Courbevoie. En voici le programme :

1. Briançon, pas redoublé — 2° Ouverture de Sylvia Pellico de Weitge. — 3° Le Cid, de Massenet, ouverture transcrite par L. Chonnet — 4° Ouverture de Tannhauser de Wagner, arrangée par P. Cuelenaere

SIN-LE-NOBLE. — *Réunion publique.* — Dimanche 20 juin, à 6 h. du soir, grande réunion publique organisée par le citoyen Francois, avec le concours assuré des citoyens DEVRAIGNE et MOGIE.

Ordre du jour : fondation d'un groupe du Parti ouvrier.

ANICHE. — *Conseil municipal.* — Séance du 11 juin. — Sont présents : Baslin, Goffin, Bernard, Delacroix, Bertinchamps, Mazingue Dubrulle Tellier, Leroy Chimiot, Cramette, André, Quévy, Poulain, Imbert.

Le Conseil examine le projet de budget pour l'année 1898 qui ne donne pas lieu à une bien grande discussion ; à part quelques légères modifications le budget a revêtu depuis longtemps, une forme traditionnelle

Cependant, la commission des fêtes voudrait obtenir une augmentation de son crédit elle trouve, avec juste raison, que la somme qu'elle a à sa disposition pour l'organisation des fêtes est insuffisante. Cette demande n'est pas acceptée, car le budget n'accuse qu'un excédent de 1[illegible]

Il est voté une somme de 50 francs pour l'organisation des fêtes à chacun des quartiers de la verrerie d'En-Haut et St Martin. En plus, la musique donnera concert en ces deux endroits, si toutefois les musiciens le veulent bien. M. le Maire en fera la demande au conseil d'administration musicale.

Un conseiller municipal réclame l'organisation d'un concert public par les sociétés de musique et chorales sociétés subventionnées par la commune, au moins une fois par mois et alternativement, sur la Grande-Place la place Faidherbe et la place de la Poste

Nous arrivons au nivellement de la rue dite de l'Hôpital. Pourquoi le conseil est-il amené à discuter cette question qui ne figure pas à l'ordre du jour ? Il y a des choses surprenantes dans la vie. Eh bien, c'est tout bonnement parce que M. le Maire demande au conseil une subvention pour une personne qui, très complaisamment, nous éclaire de ses conseils compétents lorsqu'il s'agit de donner la trace d'une rue communale

Oui, c'est à propos de cette question que le nivellement de la rue de l'Hôpital est venu sur le tapis. M. le Maire a mission de la peindre à rétablir le calme pour une bagatelle en somme. Il promet qu'il demandera à M. l'Agent-voyer de laisser la bosse du pavé qui ne plaît pas à beaucoup de conseillers du n° 53 et il espère alors qu'après cette satisfaction, le Conseil sera moins ingrat à l'égard de M. l'Agent voyer

M. le Maire dit que l'ordre du jour appelle la question du cimetière.

Messieurs, continue M. le Maire, vous avez eu connaissance de la lettre de M. le Président du conseil d'hygiène de l'arrondissement, nous disant que l'avis du conseil municipal devait être donné afin d'établir un rapport relatif à l'agrandissement du cimetière

Vous vous rappelez, continue toujours M. le maire, que le conseil d'hygiène donne un avis favorable audit agrandissement mais j'ai vu son président, ce dernier m'a dit que etc., etc.

Nous ne voulons pas relater ici les paroles qu'aurait prononcées M. le président du conseil d'hygiène ; nous en laissons toute la responsabilité à M. le maire Disons tout simple ment qu'elles étonnent la plupart des conseillers, attendu que les sont absolument contradictoires avec les termes de la lettre.

M. le maire, quoique ayant mis le feu aux poudres ne veut pas la discussion immédiate, sous prétexte qu'il n'a pas la promesse de vente écrite, du terrain appartenant à M. Theys et de vouloir servir à l'agrandissement du cimetière. La commission est chargée de se munir de ce document et alors une réunion toute spéciale aura lieu.

### EN BELGIQUE

MENIN. — *Broyé par un train.* — On a trouvé, mardi matin, près de la gare de Menin sur la voie du chemin de fer d'après le corps affreusement mutilé du sieur Albert Delayaer, 41 ans ouvrier blanchisseur, demeurant avec ses parents, lesquels sont gardes-barrière d'un passage à niveau.

# SOMME

AMIENS. — *Suicide dans un Hôtel.* — Un voyageur de commerce, M. Camille Bouquet, âgé de 35 ans, originaire de Roux (Charente), s'est suicidé dans un hôtel voisin de la gare. La mort a été foudroyante.

Sur le cadavre on a retrouvé, outre de nombreux papiers, une assignation d'un avoué de Paris, réclamant à M. Bouquet une somme de 5,000 francs.

## Théâtres, Fêtes et Concerts

### Concert militaire

Voici le programme des morceaux qui seront exécutés, au Rond-Point de l'Esplanade, le Jeudi 17 Juin, de 4 à 5 heures du soir, par la Fanfare du 16e bataillon de chasseurs à pied :

1. La Vienspige, allegro, Krall ; 2. Vainqueurs et vaincus, ouverture, Guillemant ; 3. Carmen, fantaisie, Bizet ; 4. Premier avec, valse, Signard ; 5. Rêves sur l'Océan, fantaisie, Marsal ; 6. La fête au village, Fajelle.


## LA DYSPEPSIE

(Maladies de l'estomac). — Se guérit sûrement promptement, et radicalement, par la Ducasbline (extrait concentré des plantes du Brésil) une des plus merveilleuses découvertes de ce siècle. — Rappelons en quelques mots ses principaux symptômes : Troubles de la digestion avec ou sans perte d'appétit après les repas, lourdeur, crampes, brûlures à l'estomac, renvois, vomissements, constipation douleur de tête, vertiges, inaptitude au travail amaigrissement, faiblesse générale.

Qu'a-t-on fait jusqu'à présent pour guérir ces malades ? on les a bourrés de médicaments chimiques qui abîment l'estomac, au grand détriment de leur appétit, de leurs forces et de leur état général.

La Ducasbline médicament végétal absolument inoffensif est cependant d'une efficacité telle qu'après quelques jours on sent déjà une amélioration sensible et la guérison radicale est obtenue au bout de quelques semaines.

La maladie guérie ne revient plus et les forces se maintiennent par l'usage de la Ducasbline.

Des centaines d'attestations prouvent la supériorité et l'infaillibilité de cette méthode appliquée exclusivement et avec le plus grand succès à l'Institut Médical Rationnel, 17, rue de Clichy, à Paris, qui guérit avec le même succès, par la série des Ducasbline, la goutte, le rhumatisme, le diabète, l'albuminurie, les bronchites et tuberculose

Consultations de 3 à 5 heures et par correspondance 5 fr. Visites à domicile Brochure avec traitement contre bon poste de 1 franc.

Dr André de MARCILHAC.

Prix du flacon de Ducasbline n° 1 spécial pour la Dyspepsie, 3,75.

J. Bouillot et Cie, 19, rue de Clichy, Paris et principales pharmacies.


# ÉTAT-CIVIL

**Roubaix.** — Naissances du 16 juin. — J.-B. Delgrange, rue de Lenze, 160. — Germaine Bassens, rue de la Perche, 63. — Suzanne Gasser, rue Pellart, 14. — Jules Poissonnier, rue du Fort, cour St-Henri, 1. — Julienne Dellen, rue de France, 66 — Marthe Lezy, rue Cartigny, 154. — Raymonde Parent, Hôtel-Dieu. — Raymond Lingre, Hôtel Dieu — J.-B. Delplanque, rue Barbieux, cour Ferret, 19. — Jeanne et Jean Béghin, rue de Lommelet, 63. — Henri Dubar, chemin de la Makellerie, maison Lefebvre, 1. — Georges Leroy, rue Jouffroy, 35. — Cécile Vanhautein, rue de Bouvines, cour Foutier 32.

Décès. — Louis Masurel, 36 ans, rue du Tilleul, cour Delrue, 1. — Marie Verricat, 9 mois, Hôtel-Dieu. — Henri Doves, 5 ans, rue Hayart, 3. — Lucie Salesse, 20 mois, rue des Fosses, 72.

**Bourse linière de Lille** du 16 juin. — Lins de Russie. — Affaires presque nulles : prix sans changement

Etoupes de peignage. — Il existe toujours un petit courant d'affaires, mais les prix sont fort discutés.

Fils. — Affaires en ce moment très calmes, comme il arrive souvent dans la seconde quinzaine de juin, époque d'inventaire pour beaucoup de filatures et de tissages Prix soutenus.

Fils de jute. — La situation des prix reste la même que la semaine dernière. La consommation s'approvisionne.

**Marché au blé de Lille** du 16 juin 1897. — (Cours commercial). — On demande les blés de 17,50 à 18,25 les 80 kilot.

La meunerie achète peu à ces prix.

En boulangerie, on demande 33 fr. faiblement ; la vente y est peu active.

**Marché aux Bestiaux de Lille**
du 16 juin

| Espèces | Amenés | Prix au kilo sur pied 1re q. | 2e q. | 3e q. |
|---|---|---|---|---|
| Bœufs | 185 | 0.92 | 0.82 | 0.72 |
| Vaches | 237 | 0.71 | 0.61 | 0.47 |
| Taureaux | 25 | 0.64 | 0.57 | 0.49 |
| Veaux | 542 | 1.07 | 0.97 | 0.77 |
| Moutons | 55 | 0.90 | .... | .... |
| Porcs | .. | 0.00 | .... | .... |

PRIX DE REVIENT. DROITS D'OCTROI COMPRIS
*Viandes à l'Abattoir*

| | 1re qual. | 2e qual. | 3e qual. |
|---|---|---|---|
| Bœufs | 1.62 | 1.42 | 1.23 |
| Vaches | 1.43 | 1.33 | 1.03 |
| Taureaux | 1.34 | 1.24 | 1.05 |
| Veaux | 1.85 | 1.70 | 1.45 |
| Moutons | 1.80 | .... | .... |
| Porcs | 0.00 | .... | .... |

**Marchés de Lille du 16 Juin**

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 98.00 à 97 00 — En pain n° 1 (cote offic.), 97 0, n° 3 (cote com.), .. à ... ..

Cuite et jet (cote com.), 24,25 à ... .. — 88 (cote offic.), 25,25 à .....

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 38,50 offert, .. demandé.

## BOURSE DE LILLE
du 16 Juin

| VALEURS | Cours du jour. | On offre. | On demande |
|---|---|---|---|
| Aniche | .... | 11500 | 11200 |
| Anzin | 5055 | 5075 | 5050 |
| Bruay | .... | .... | 262.0 |
| Bully | 2385 | 2400 | 2375 |
| Carvin | .... | 900 | .... |
| Courrières | .... | 1050 | .... |
| Douchy | 860 | 870 | 860 |
| Douvrin | .... | 11250 | 11100 |
| Escarpelle | 2500 | 2550 | 2500 |
| Lens 100 | 305 50 | 305 | .... |
| Liévin | .... | 13.5 | 1300 |
| Meurchin | .... | 2000 | .... |
| Oeuf-court | .... | 400 | 390 |
| Vicoigne | 10000 | 10600 | 10500 |


Le Gérant, PAUL MOREL.

Lille. — Imprimerie de l'*Egalité*
98, rue de Fives, 98.